

> Intitulé de l'emploi

Conseiller pédagogique

> Autres appellations

> Définition synthétique

Le conseiller pédagogique accompagne les enseignants du premier degré dans le cadre des priorités pédagogiques définies par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

> Activités principales

- Assistance et suivi des enseignants
- Participation à l'évaluation des maîtres stagiaires
- Apport du savoir-faire pédagogique
- Aide à l'élaboration et au suivi de la mise en œuvre des projets d'école et des projets pédagogiques ainsi qu'aux montages financiers
- Conduite d'actions dans le domaine de la formation continue et initiale
- Représentation des inspecteurs de l'enseignement primaire (IEP)
- Instruction des dossiers particuliers de la circonscription
- Participation aux examens et concours (conception de sujets, correction, participation au jury)
- Participation à la qualification et l'agrément d'intervenants extérieurs
- Participation aux conseils d'administration des établissements du second degré

> Compétences requises

Savoir :	Savoir-faire :	Comportements professionnels :
<ul style="list-style-type: none"> • Techniques de pédagogie • Missions et programmes de l'école primaire • Missions de l'ensemble des acteurs de l'école • Objectifs de l'école et textes réglementaires • Institutions et leurs rôles • Orientations du gouvernement 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en application les directives du gouvernement • Identifier les acteurs partenaires pour concertation • Assister les équipes d'enseignants • Organiser et mener des sessions de formation continue • Évaluer les enseignants en formation • Apporter un regard extérieur objectif 	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité • Confidentialité • Professionnalisme • Sens de l'écoute

> Conditions particulières d'exercice

- Généraliste ou spécialisé dans une discipline
- Déplacements fréquents et horaires de travail flexibles
- Exercice du métier au rythme du calendrier scolaire
- Affectation possible au siège de la Direction de l'Enseignement de la Nouvelle-Calédonie, dans une des sept circonscriptions ou dans un institut de formation sous réserve d'une expérience récente en circonscription

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :	Impacts sur l'emploi (qualitatif) :
<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle loi d'orientation et de programmes pour l'école en Nouvelle-Calédonie 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise des nouvelles techniques • Adaptation aux nouvelles orientations • Formation continue

> Proximité avec d'autres emplois

- Enseignant du premier degré
- Directeur d'école
- Conseiller aux actions éducatives